

Bilan de l'utilisation par le Conseil d'administration des autorisations financières

Type d'autorisation	Objet de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Validité de la délégation	Plafond	Utilisation en 2012	Utilisation en 2013 (jusqu'au 14 mars)
Rachat d'actions	Acheter des actions Société Générale	Accordée par : AG du 24.05.2011, 11 ^e résolution Pour une durée de : 18 mois Entrée en vigueur le 25.05.2011 Echéance anticipée : 23.05.2012	10 % du capital à la date de réalisation des achats	Hors contrat de liquidité : néant Au 23.05.2012, 4.000.000 actions figuraient au compte du contrat de liquidité.	N/A
		Accordée par : AG du 22.05.2012, 13 ^e résolution Pour une durée de : 18 mois Entrée en vigueur le 23.05.2012 Echéance : 23.11.2013	5 % du capital à la date de réalisation des achats	Hors contrat de liquidité : néant Au 31.12.2012, 335.000 actions figuraient au compte du contrat de liquidité. (voir détails en p. 27 du Document de référence 2013)	Hors contrat de liquidité : Néant Au 14 mars 2013, 0 action figure au compte du contrat de liquidité
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	Augmenter le capital avec DPS par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Accordée par : AG du 25.05.2010, 16 ^e résolution Pour une durée de : 26 mois Echéance anticipée : 22.05.2012	460 M EUR nominal pour les actions soit 49,7 % du capital à la date de l'autorisation 6 Md EUR nominal pour les valeurs mobilières donnant accès au capital <i>Remarque : sur ces plafonds s'imputent ceux des 17^e à 22^e résolutions de l'AG du 25.05.2010</i>	Néant	N/A
		Accordée par : AG du 22.05.2012, 14 ^e résolution Pour une durée de : 26 mois Echéance : 22.07.2014	485 M EUR nominal pour les actions soit 49,99 % du capital à la date de l'autorisation 6 Md EUR nominal pour les valeurs mobilières donnant accès au capital <i>Remarque : sur ces plafonds s'imputent ceux des 15^e à 17^e, 19^e à 20^e résolutions de l'AG du 22.05.2012</i>	Néant	Néant
		Accordée par : AG du 25.05.2010, 16 ^e résolution Pour une durée de : 26 mois Echéance anticipée : 22.05.2012	550 M EUR nominal soit 59,4 % du capital à la date de l'autorisation	Néant	N/A
		Accordée par : AG du 22.05.2012, 14 ^e résolution Pour une durée de : 26 mois Echéance : 22.07.2014	550 M EUR nominal soit 56,6 % du capital à la date de l'autorisation	Néant	Néant

Bilan de l'utilisation par le Conseil d'administration des autorisations financières

Type d'autorisation	Objet de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Validité de la délégation	Plafond	Utilisation en 2012	Utilisation en 2013 (jusqu'au 14 mars)
	Augmenter le capital <i>sans DPS</i> par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	<p>Accordée par : AG du 25.05.2010, 17^e résolution</p> <p>Pour une durée de : 26 mois</p> <p>Echéance anticipée : 22.05.2012</p>	<p>138 M EUR nominal pour les actions soit 14,9 % du capital à la date de l'autorisation</p> <p>6 Md EUR nominal pour les valeurs mobilières donnant accès au capital</p> <p>Remarque : ces plafonds s'imputent sur ceux de la 16^e résolution et sur ces plafonds s'imputent ceux des 18^e et 19^e résolutions de l'AG du 25.05.2010</p>	Néant	N/A
		<p>Accordée par : AG du 22.05.2012, 15^e résolution</p> <p>Pour une durée de : 26 mois</p> <p>Echéance : 22.07.2014</p>	<p>145 M EUR nominal pour les actions soit 14,95 % du capital à la date de l'autorisation</p> <p>6 Md EUR nominal pour les valeurs mobilières donnant accès au capital</p> <p>Remarque : ces plafonds s'imputent sur ceux de la 14^e résolution et sur ces plafonds s'imputent ceux des 16^e et 17^e résolutions de l'AG du 22.05.2012</p>	Néant	Néant
	Option de <i>sur allocation</i> en cas de demandes excédentaires lors d'opérations d'augmentation de capital avec ou sans <i>DPS</i> décidées par le Conseil	<p>Accordée par : AG du 25.05.2010, 18^e résolution</p> <p>Pour une durée de : 26 mois</p> <p>Echéance anticipée : 22.05.2012</p>	<p>15 % de l'émission initiale</p> <p>Remarque : l'opération se ferait au même prix que l'émission initiale et dans la limite des plafonds des 16^e et 17^e résolutions de l'AG du 25.05.2010</p>	Néant	N/A
		<p>Accordée par : AG du 22.05.2012, 16^e résolution</p> <p>Pour une durée de : 26 mois</p> <p>Echéance : 22.07.2014</p>	<p>15 % de l'émission initiale</p> <p>Remarque : l'opération se ferait au même prix que l'émission initiale et dans la limite des plafonds des 14^e et 15^e résolutions de l'AG du 22.05.2012</p>	Néant	Néant
	Augmenter le capital pour rémunérer des apports de titres en nature	<p>Accordée par : AG du 25.05.2010, 19^e résolution</p> <p>Pour une durée de : 26 mois</p> <p>Echéance anticipée : 22.05.2012</p>	<p>10 % du capital</p> <p>Remarque : ce plafond s'impute sur ceux des 16^e et 17^e résolutions de l'AG du 25.05.2010</p>	Néant	N/A
		<p>Accordée par : AG du 22.05.2012, 17^e résolution</p> <p>Pour une durée de : 26 mois</p> <p>Echéance : 22.07.2014</p>	<p>10 % du capital</p> <p>Remarque : ce plafond s'impute sur ceux des 14^e et 15^e résolutions de l'AG du 22.05.2012</p>	Néant	Néant
Émission de valeurs mobilières	Émission de valeurs mobilières autres que des actions donnant droit à l'attribution de titres de créance et ne donnant pas lieu à une augmentation de capital	<p>Accordée par : AG du 22.05.2012, 18^e résolution</p> <p>Pour une durée de : 26 mois</p> <p>Echéance : 22.07.2014</p>	2 Md EUR nominal	Néant	Néant

Bilan de l'utilisation par le Conseil d'administration des autorisations financières

Type d'autorisation	Objet de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Validité de la délégation	Plafond	Utilisation en 2012	Utilisation en 2013 (jusqu'au 14 mars)
Opération en faveur des salariés	Augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents à un <i>Plan d'Épargne d'Entreprise ou de Groupe de Société Générale</i>	Accordée par : AG du 25.05.2010, 20 ^e résolution Pour une durée de : 26 mois Echéance anticipée : 22.05.2012	3 % du capital à la date de l'autorisation <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de la 16^e résolution de l'AG du 25.05.2010</i>	4 191 357 actions émises soit 0,54 % du capital au jour de l'opération	N/A
		Accordée par : AG du 22.05.2012, 19 ^e résolution Pour une durée de : 26 mois Echéance : 22.07.2014	3 % du capital à la date de l'autorisation <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de la 14^e résolution de l'AG du 22.05.2012</i>	Néant	Opération dont le principe a été arrêté par le Conseil du 12.02.2013
	Attribuer des <i>options</i> de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux	Accordée par : AG du 25.05.2010, 21 ^e résolution Pour une durée de : 26 mois Echéance anticipée : 22.05.2012	4 % du capital à la date de l'autorisation <i>Remarque : ce plafond inclut les attributions gratuites d'actions et s'impute sur celui prévu par la 16^e résolution de l'AG du 25.05.2010</i> 0,20 % du capital pour les Dirigeants mandataires sociaux <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de 4 % prévu par la 21^e résolution de l'AG du 25.05.2010</i>	Néant	N/A
	Attribuer des <i>actions gratuites d'actions</i> émises ou à émettre aux salariés et mandataires sociaux	Accordée par : AG du 25.05.2010, 22 ^e résolution Pour une durée de : 26 mois Echéance anticipée : 22.05.2012	4 % du capital à la date de l'autorisation <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de la 21^e résolution ainsi que sur celui prévu par la 16^e résolution de l'AG du 25.05.2010</i> 0,20 % du capital pour les Dirigeants mandataires sociaux <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de 4 % prévu par la 22^e résolution de l'AG du 25.05.2010</i>	Attribution de 3 100 000 actions soit 0,40 % du capital au jour de l'attribution	N/A
		Accordée par : AG du 22.05.2012, 20 ^e résolution Pour une durée de : 26 mois Echéance : 22.07.2014	2 % du capital à la date de l'autorisation <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de la 14^e résolution de l'AG du 22.05.2012</i> 0,10 % du capital pour les Dirigeants mandataires sociaux <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de 2 % prévu par la 20^e résolution de l'AG du 22.05.2012</i>	Néant	Attribution de 1 900 000 actions soit 0,24 % du capital au jour de l'attribution

Bilan de l'utilisation par le Conseil d'administration des autorisations financières

Type d'autorisation	Objet de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Validité de la délégation	Plafond	Utilisation en 2012	Utilisation en 2013 (jusqu'au 14 mars)
Annulation d'actions	Annuler des actions acquises dans le cadre des programmes de rachat	Accordée par : AG du 25.05.2010, 23 ^e résolution	10 % du nombre total d'actions par période de 24 mois	Néant	N/A
		Pour une durée de : 26 mois Échéance anticipée : 22.05.2012			
		Accordée par : AG du 22.05.2012, 22 ^e résolution	5 % du nombre total d'actions par période de 24 mois	Néant	Néant
		Pour une durée de : 26 mois Echéance : 22.07.2014			